

DGL
2071, Avenue de Bordeaux
33127 SAINT JEAN D'ILLAC

Tél. : 05 56 21 81 71

Fax : 05 56 21 61 98

OUVERTURE DE COMPTE

R.C.S. BORDEAUX :
B 377 669 254 000 49

DENOMINATION SOCIALE

TYPE (S.A, SARL, ...) CAPITAL

ACTIVITE

ADRESSE DE FACTURATION

CODE POSTAL VILLE

N° SIRET

N° SIREN

CODE APE

N° TEL N° FAX

E-MAIL

PERSONNE A CONTACTER

FONCTION

NOM BANQUE

ADRESSE BANCAIRE

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° COMPTE	Clé RIB

TVA INTRACOMMUNAUTAIRE

CONDITIONS DE REGLEMENT SOUS RESERVE ACCEPTATION ASSURANCE CREDIT
CHEQUE SUR RELEVÉ FIN DE MOIS POUR MONTANT INFÉRIEUR A 500 €
LCR_NACC A 30 JOURS SUR RELEVÉ FIN DE MOIS POUR MONTANT SUPÉRIEUR A 500 €
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
LE CLIENT RECONNAÎT AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS DE VENTE FIGURANT
AU VERSO, QU'IL ACCEPTE.

CACHET

DATE & SIGNATURE

JOINDRE 1 EXEMPLAIRE KBIS DE MOINS DE 3 MOIS ET 1 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

I - GENERALITES

A défaut de contrat conclu entre DgI et son client, ou de dispositions spécifiques convenues par écrit par DgI, les commandes adressées à DgI seront soumises aux présentes conditions générales de vente.

II - PRIX

Seule une proposition écrite engage DgI. Sa validité est de 10 jours. Les tarifs ou listes sont donnés à titre indicatif.

Dans tous les autres cas, le prix sera celui en vigueur sur la liste des prix à la date de la commande.

Les prix s'entendent en euros, hors TVA, départ nos entrepôts. Les marchandises voyagent en PORT DU, sauf stipulation contraire.

III - COMMANDES

Seules les commandes passées par courrier, télex, télécopies ou enregistrées sur un bon de commande signé par le client, mentionnant les adresses de livraison et de facturation pourront être enregistrées par DgI.

Les ventes faites par notre personnel commercial ou nos agents ne sont définitives qu'après avoir été confirmées par la Direction.

Les retards de livraison ne pourront en aucun cas justifier l'annulation de la commande et ne pourront donner lieu à dommages et intérêts, quelles que soient les causes.

Force majeure

Les parties sont libérées de leurs obligations en cas de force majeure. Sont notamment considérés comme tels, l'interdiction d'exporter édictée par une Autorité Gouvernementale, les conflits de travail entraînant une grève générale ou sectorielle et les perturbations affectant les transports. Si les effets d'un cas de force majeure se prolongent pendant plus de 3 mois, chacune des parties aura la faculté de résilier la commande dont la livraison aura ainsi été retardée.

IV - CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont émises à la date de livraison. Le règlement se fait comptant à l'enlèvement pour tous nos clients n'ayant pas de compte ouvert.

Sauf conditions expresses et pour nos clients ayant un compte ouvert, nos factures sont payables à 30 jours fin de mois, SANS ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPE. L'ouverture de compte et le montant du crédit accordé dépendent au préalable des informations en notre possession. Le montant de l'encours déterminé peut être réduit ou supprimé à tout moment en fonction des informations qui nous sont communiquées. En cas d'impayés, de retard de paiement ou de tout autre incident, nous nous réservons le droit de résilier le compte sans avertissement ni préavis.

Le paiement est réalisé à l'encaissement effectif du prix, la remise de traite ou de tout autre titre créant une obligation de payer ne constituant pas un paiement.

Toute commande spéciale doit s'accompagner d'un acompte égal à 30% du montant de la facture.

Annulation de commande

Toute annulation de commande doit être notifiée par écrit. Elle entraînera de plein droit, la conservation de l'acompte versé.

Clause d'intérêt conventionnel

Toute somme non payée à l'échéance porte intérêts au taux légal sans formalités préalables.

Clause pénale

A défaut de paiement à l'échéance ou si le recouvrement de notre créance a nécessité l'intervention d'un mandataire ou l'introduction d'une instance en justice, les sommes dues seront majorées de 15% à titre de clause pénale.

V - LIVRAISON – RECLAMATIONS – LITIGES

Le transport et la livraison sont assurés, sauf conventions contraires, par DgI ou par un transporteur de son choix, aux conditions et garanties ordinaires, aux risques et périls de l'acheteur.

L'acheteur est tenu de vérifier les produits lors de la livraison et d'effectuer les éventuelles réserves auprès du transporteur. Il devra en outre aviser DgI de ces réserves par courrier recommandé avec accusé de réception, dans les HUIT jours à compter de la livraison. Le défaut de réserves auprès du transporteur, et l'absence d'avis à DgI dans le délai indiqué ci-dessus rendront toutes réclamations ultérieures irrecevables.

Toute contestation sur la qualité des marchandises est irrecevable lorsque ces marchandises ont été mises en œuvre et la garantie est strictement limitée à notre choix, au remboursement de la valeur des marchandises facturées et reconnues défectueuses par nos services techniques, et ce, sans indemnité pour quelque cause que ce soit.

Le retour des produits livrés ne sera accepté qu'après accord préalable et écrit de DgI. Les produits doivent être retournés dans leur emballage d'origine, en port payé, accompagnés d'une copie de la facture et du bordereau de livraison.

Les dimensions, aspect, couleurs et poids de nos produits en bois, soumis à des variations inhérentes à leur nature ou à leur fabrication bénéficient des tolérances d'usage.

Les matériaux doivent être employés conformément à nos instructions, et plus généralement, aux règles de l'art et aux règlements en vigueur.

Nous déclinons toute responsabilité s'il n'en est pas ainsi.

VI - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Les marchandises restent la propriété de DgI jusqu'au paiement intégral du prix.

Elles ne pourront faire l'objet d'aucune constitution de gage ou de nantissement avant le paiement intégral du prix.

Néanmoins, l'acheteur détenteur de marchandises en supportera personnellement tous les risques et en cas de disparition ou de destruction des marchandises, il restera débiteur du prix convenu.

Le vendeur et son transporteur sont autorisés à pénétrer aux heures et jours ouvrables, dans les locaux où se trouvent les marchandises pour procéder à leur reprise.

En cas de défaut de paiement, DgI se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la livraison des commandes en cours et à venir.

VII - CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente, ainsi que les actes qui en seront la conséquence, sont soumis au droit français.

Pour tout litige susceptible de survenir en rapport avec les présentes conditions générales de vente, ou avec les actes qui en seront la conséquence, attribution expresse de juridiction sera faite au Tribunal de Bordeaux.